Les Ateliers de l'Amour

Jeux - Théâtre - Infos
pour parler de Vie Intime, Affective et sexuelle
avec des personnes en situation de handicap

Une autre manière d'aborder
la vie intime, affective et sexuelle

L'équipe de la Cie du Savon Noir est soutenue par
L'Agence Régionale de Santé
Référente *Handicap+* de la région Auvergne Rhône-Alpes
Label Qualité Handicap de l'Union Européenne

La Compagnie du
SAVON NOIR

SOMMAIRE

Pourquoi mener ce programme ? Pourquoi la Cie du Savon Noir s'implique-t-elle ? p.3

Les Ateliers de l'Amour : Le programme d'éducation à la VIAS pour les PSHandicap p.6

La place active des ESSMS dans les « ateliers de l'amour » p.8

Accompagner les ESSMS sur la VIAS p.9

Engagements de la Compagnie du Savon Noir et des ESSMS p.11

Essaimage des Ateliers de l'amour : Points clés expérimentation 2026-2028 (calendrier) p.13

Présentation de la Compagnie du Savon Noir p.16

Contacts p.18

Annexe : focus sur la formation des animateurs p.19

Pourquoi mener ce programme ?
Pourquoi la Cie du Savon Noir s'implique-t-elle ?

Les droits sexuels sont reconnus notamment par l'OMS, comme essentiels au bonheur, à l'autonomie, et protecteurs contre de nombreux risques : *« La santé sexuelle est un état de bien-être physique, mental et social dans le domaine de la sexualité. Elle requiert une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles qui soient sources de plaisir et sans risque, libres de toute coercition, discrimination ou violence. »* (OMS).

La Vie Intime Affective et Sexuelle (VIAS), des Personnes en Situation de Handicap (PSH) est fortement entravée. Dans certains cas, ces difficultés sont liées aux personnes, du fait de leur **handicap ou** du **manque de confiance en elles**.
Toutefois, de nombreuses recherches montrent que les difficultés d'accès à la VIAS pour les PSH sont principalement dues aux **obstacles environnementaux**[1] (**manque d'information**[2], **disqualification des compétences** des personnes, **discrimination, organisation des ESSMS**, **problèmes d'accès à la prévention ou encore aux soins adaptés** …).

Les conséquences sont graves. En effet, le risque des PSH de subir des actes de **violences et agressions sexuelles est multiplié par quatre**, particulièrement pour les personnes avec déficience intellectuelle[3]; le **recours aux soins gynécologiques est réduit de 17 points pour les bénéficiaires de l'AAH**[4]; **l'accès au dépistage du col de l'utérus diminué de 19 points, voire de 38 points pour les PSH accueillies en MAS et en FAM**[5].

Plus globalement, la Haute Autorité de Santé (HAS) met en avant le fait que **les PSH ont besoin de se réapproprier leur corps dans une perspective d'amélioration de leur santé** : « le vécu corporel est longtemps fragmenté et l'accès à la santé globale s'en trouve entravé. »

Forts de ces constats, les institutions publiques de santé, du médico-social, les associations gestionnaires d'ESSMS font de la vie affective, intime et sexuelle (VIAS) des personnes en situation de handicap un sujet de **préoccupation grandissante. Les établissements et structures sociales et médicosociales (ESSMS)** ont à cœur d'accompagner les PSH avec bien-traitance, en conciliant liberté de choix et sécurité des personnes et en conformité avec les récentes **évolutions réglementaires** et juridiques, notamment la Circulaire du 5 juillet 2021[6].

Cette évolution récente **implique souvent des changements dans les ESSMS** et de nouveaux besoins de formation et d'appui aux changements des pratiques professionnelles et des documents internes relatifs au fonctionnement et à l'accueil des PSH, tels que :
- Réactualisation du règlement intérieur, du projet d'établissement, des chartes d'accueil
- Organisation de groupe de travail VIAS avec des référents VIAS en interne

---

[1] Fournier, 2016 ; Quentin, 2019 ; Vaginay, 2019
[2] La première phase d'évaluation des ateliers de l'amour montre que 43% des participant.e.s ignorent que faire l'amour peut inclure une pénétration sexuelle, ce qui les expose à des risques de violences sexuelles, 83% ignorent ce qu'est une vulve.
[3] DIEDERICH, Maltraitance, violences sexuelles sur des PH mentales : briser le tabou, Sénat, juin 2003
[4] PENNEAU, PICHETTI, SERMET, L'accès aux soins courants et préventifs des personnes en situation de handicap en France, Les rapports de l'IRDES, 2015
[5] PENNEAU, opcit
[6] Circulaire n°DGCS/SD3B/2021/147

- Adoption de procédures d'action, notamment sur la prise en charge des violences sexuelles
- Mise en place de temps de formation-action et de réflexion pour les professionnel.les
- Mise en place de programmes d'accompagnement des PSH et de lieux dédiés à leur information

La compagnie du Savon Noir est impliquée depuis de nombreuses années dans l'animation d'ateliers d'éducation pour la santé et de théâtre, favorisant la libre parole et la coréflexion des PSH autour des questions liées à la vie affective. Ces programmes ont été mis en place dans de nombreuses associations (ADAPEI 69, ESPOIR 73, AFIPH, Cotagon, etc.) et ont toujours été fortement appréciés par les personnes accueillies comme les professionnel.le.s et les parents. En effet, la compagnie est composée de professionnel.le.s qui ont un **double cursus artistique et sanitaire ou social** et une grande expérience de l'accompagnement des PSH, ce qui a favorisé une juste place au sein des ESSMS.

S'impliquant de plus en plus sur ce thème, la compagnie a rencontré des chercheur.euses et des spécialistes de la VIAS des PSH, elle s'est formée de plus en plus finement, jusqu'à la création du programme « les ateliers de l'amour ».

Notre manière d'envisager la VIAS et le programme :

- **Ce qui détermine notre intervention** :
    - **les principes de santé publique** qui incitent à déterminer les objectifs de notre programme en fonction des besoins en santé des personnes, de leurs demandes et de l'offre en santé.
    - **le cadre juridique qui fixe les libertés et interdits en matière de VIAS**
    - **les principes de l'éducation à la santé : la participation active, la libre expression, le renforcement des aptitudes individuelles et des compétences psychosociales, la prise en compte et le développement des savoirs utiles et validés en santé.**
- **Les programmes d'éducation à la santé concernant la VIAS réduisent les mises en danger, favorisent l'estime de soi et impliquent une VIAS plus responsable.**
- Ces savoirs ne peuvent s'acquérir que dans la **durée** et grâce à un programme pédagogique basé sur la **répétition, l'échange de savoirs** entre les participant.es et une approche **ludique accessible à tou.t.e.s** quels que soient leurs handicaps (à l'exclusion des personnes particulièrement limitées sur le plan de la communication – en situation de handicap intellectuel lourd)
- **Une intervention globale**, tant en direction des personnes concernées, que des professionnel.le.s que des structures est indispensable pour permettre un accès plein et entier à la VIAS des PSH.

Notre point de vue sur la Vie Affective et Sexuelle :

- La vie affective recouvre de nombreuses situations : célibat, vie de couple, amitiés, relations sociales, etc. qui peuvent toutes être vécues avec bonheur. Les choix sur la VIAS doivent être de la responsabilité de chaque personne accompagnée et ne peuvent être imposées par des tiers.

Un programme qui fait ses preuves : évaluation par l'Observatoire Régional de la Santé

Principaux résultats qualitatifs :

Avant le déploiement du programme : beaucoup de besoins et d'attentes exprimées par les équipes de direction et les équipes des établissements, et quelques craintes sur ce sujet sensible

Une première année qui répond aux attentes et élimine les craintes

- **Un sujet qui se normalise** au sein des équipes de professionnel.le.s et pour les résident.e.s : une parole facilitée dans les établissements
- Des **séances appréciées** qui « fidélisent » globalement les résident.e.s, car bon équilibre des activités proposées et cadre sécurisant
- Des **compétences psychosociales renforcées** pour les résident.e.s en matière de VIAS : estime de soi, confiance en soi, respect de l'autre et consentement, capacité à demander de l'aide
- **Des savoirs nouveaux**, qui peuvent s'adapter à chacun selon handicap

Principaux résultats quantitatifs :

Une estime de soi /confiance en soi qui progresse

Des connaissances qui progressent sur tous les sujets abordés et notamment :

- Anatomie et relations sexuelles /contraception
- IST et suivi + dépistage (IST et cancers)
- Consentement
- Autodétermination/droits sexualité/maternité/IVG
- **Des ressources d'aide en matière de VIAS, mieux repérées**

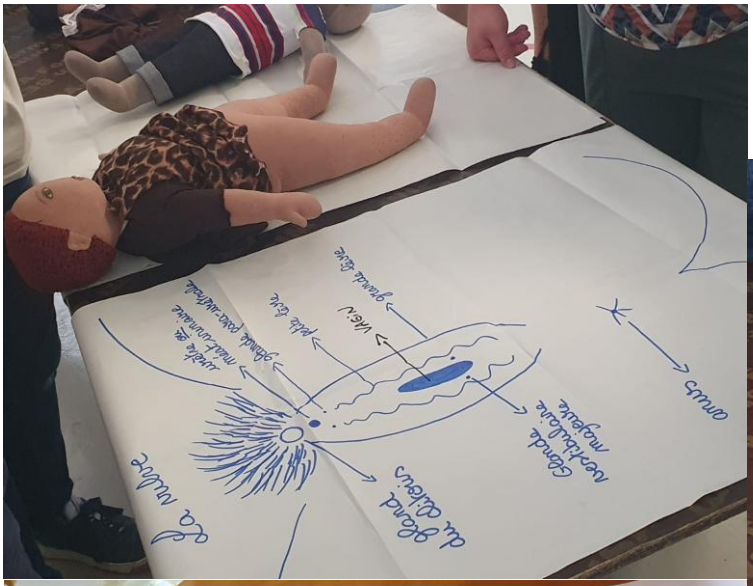

Les Ateliers de l'Amour :
Le programme d'éducation à la VIAS pour les personnes en situation de handicap.

Objectifs du programme les ATELIERS DE L'AMOUR

- **Favoriser une VIAS heureuse** : Permettre l'épanouissement des PSH dans leur VIAS et les rendre davantage acteurs de leur projet.
- **Prévenir les violences/risques liés à la VIAS** : Protéger les PSH de toutes formes de violences sexuelles, risques d'IST/MST et grossesses non désirées, par l'acquisition de savoirs/savoirs-faire/savoirs-être adaptés.
- **Informer/accompagner les ESSMS et les professionnel.le.s autour de la VIAS** : les soutenir dans l'accompagnement de la VIAS des PSH et dans la mise en place d'une politique interne conforme à la Circulaire n°DGCS/SD3B/2021/147 du 5 juillet 2021.

Ce programme se décline en deux volets :

- **Des séances d'éducation à la santé sexuelle auprès des PSH**
- **La formation des professionnels des ESSMS pour la transformation des pratiques et accompagnements des PSH en matière de VIAS**

VOLET 1 : Les séances d'éducation à la santé sexuelle auprès des PSH :

A l'issue de chacun des 4 modules des ateliers de l'amour, une séance ouverte (restitution publique) est organisée et animée par les participants aux ateliers et ouverte aux autres résidents de la structures, professionnels et parents.

En pratique

Inclusion : les personnes en situation de handicap volontaires de plus de 16 ans (de tout type de handicap, excepté intellectuel lourd) décident de participer ou non au programme après 1 séance de présentation faite par la CSN, des présentations individuelles par les professionnelles et 2 séances d'essai.

Cycle : deux ans auprès des PSH, à raison de 20 ateliers par an. 28 séances sont consacrées aux contenus partagés et transmis, 12 à l'organisation et à la mise en œuvre des restitutions (ateliers ouverts)

Un grand nombre de thèmes sont abordés : le corps, comment faire des bébés, le consentement, la communication, la rencontre, la séduction, le désir, les droits et les interdits, le célibat, le couple, la sexualité, faire face aux violences.

Ces thèmes sont répartis en 4 modules : le corps, soins et prévention, les relations, le consentement/les violences.

Qui anime ? un binôme/groupe de professionnel.le.s internes aux ESSMS bénéficiant dans le cadre du programme d'une formation, d'un livret et d'un accompagnement « pas à pas » pour une mise en œuvre facilitée des ateliers

Fréquence : bimensuelle ou mensuelle

Durée : 1h30 avec les participant.e.s + 30 min de coordination entre l'animateur.trice et le/la référent.e de l'institution

4 Restitutions sous forme d'ateliers ouverts à toutes les personnes accueillies et professionnel.le.s de la structure. 2 séances de préparations sont nécessaires pour permettre au groupe de décider du contenu de la restitution et pour s'entrainer à l'animer.

Points clés des séances « Ateliers de l'amour »

Assurer un Droit Humain Fondamental : La Vie Intime Affective et Sexuelle

Les ateliers de l'amour :

- S'adressent aux personnes de **tous types de handicaps : intellectuel, physique, psychique et sensoriel.**
- **Renforcent la confiance en soi et en son corps, l'expression de son consentement, de ses sentiments/souhaits et l'acceptation du consentement, des sentiments/souhaits d'autrui**.
- **Développent l'accès à la citoyenneté à travers l'inclusion sociale**, la capacité à tisser des liens sociaux et affectifs dans des contextes changeants et la capacité de résilience.
- **Favorisent une vie intime, affective et sexuelle sécurisée et épanouissante.**
- **Informent, accompagnent et soutiennent les aidant.e.s professionnel.les et familiaux dans l'accompagnement de la vie intime, affective et sexuelle et du vieillissement**.

Une multiplicité d'outils d'éducation à la Vie Intime Affective et Sexuelle favorisant une réelle responsabilisation des personnes, leur autonomie et un réel impact sur les savoirs, savoirs-faire et savoirs-être

- Nous favorisons la **co-direction du programme avec les participant.**e.s en situation de handicap à travers l'égalité dans la prise de décisions entre participant.e.s et animateur.trice.s (des règles, du cadre d'intervention, du contenu des ateliers/des restitutions publiques).
- La **pair-aidance** repose sur l'idée que les personnes partagent un « savoir expérientiel», à travers le dialogue et les échanges. Elle s'appuie sur le partage de connaissances entre les participant.e.s, puis avec leurs pairs au niveau de l'institution lors de restitutions de groupe. Les participant.e.s sont acteur.trice.s des ateliers.
- Les informations sont transmises sous forme de **photolangages, d'illustrations, d'outils 3D, de pictogrammes, de vidéos, de textes en FALC.**
- Nous utilisons des **outils d'éducation à la santé ayant déjà fait leurs preuves et adaptés à tout type de handicaps.**
- En complément de la parole des personnes, nous apportons des **informations validées et la mise en réseau avec des professionnel.le.s spécialisé.e.s du territoire.**
- **Ludique, le médium théâtral permet autant l'expression orale que corporelle, l'apprentissage des émotions, l'expérimentation par l'improvisation de situations liées à la vie intime, affective et sentimentale.**

Un projet adapté à la temporalité et au rythme des personnes en situation de handicap en proposant un accompagnement sur deux années

- **Les thèmes sont abordés tout en douceur** afin de respecter le temps d'appréhension et d'apprentissage des personnes.
- Il est absolument nécessaire pour permettre aux personnes de **prendre confiance** et de se permettre de **s'exprimer de plus en plus librement** ainsi que de **s'approprier les savoirs/savoirs faire et être qui leur permettent de faire face à des situations complexes.**
- **De séances séquencées et nombreux exercices** (météo des émotions, exercices de bien-être, exercices sur les ressentis et émotions, etc.) sont proposés de manière **répétitive** afin de favoriser la confiance et le **bien-être des personnes et d'ancrer les savoirs, savoirs-être et savoirs-faire.**

Les dimensions novatrices de la démarche :

- la **codirection** du programme avec les personnes en situation de handicap
- la **durée** du programme, gage d'impact effectif sur les savoirs, savoirs être et savoirs faire.
- **une pédagogie ludique et active, incluant des mises en situation théâtrales.**
- le **cumul des stratégies d'intervention** : outils d'éducation à la santé validés, échanges entre pairs, théâtre
- **le cumul des publics touchés** : les personnes accompagnées volontaires et aussi plus largement auprès des personnes accueillies dans la structure, des professionnel.le.s et le cas échéant des parents.
- **la qualité de l'évaluation**
- **une démarche inspirante :** la méthode d'intervention a été présentée dans de nombreux colloques, auprès de nombreux intimagir, et suscite des changements de pratiques au-delà de la VIAS dans les ESSMS (notamment concernant la pédagogie active et ludique utilisée) et se déploie dans les ESSMS pour d'autres activités que les ateliers de l'amour.

La place active des ESSMS dans les « ateliers de l'amour »

Assurer la transparence et le suivi commun de la démarche « les ateliers de l'amour » :

Nous avons constaté que dans la plupart des cas, la mise en place des « ateliers de l'amour » suscite des craintes dans les établissements. **Contrairement à certaines idées reçues, l'éducation à la santé affective et sexuelle permet de réduire les prises de risques et d'améliorer l'accès à la prévention et aux soins des personnes.** La première tranche d'expérimentation montre que toutes les craintes initiales sont levées au terme de la première année d'intervention.

La confiance s'établit notamment grâce :

- A la solide formation des intervenant.e.s,
- aux valeurs du programme : le respect de chacun.e, le respect du droit, l'amélioration concrète de la vie des personnes, le renforcement des compétences psychosociales…
- à l'assiduité des personnes accompagnées qui témoignent rapidement de leur attachement au programme, grâce à la transparence qui est assurée sur le programme.

Il s'agit de :

- présenter le programme en amont aux responsables de l'ESSMS
- présenter le programme à l'ensemble des professionnel.le.s de l'ESSMS
- inviter tous les professionnel.le.s de l'ESSMS aux 4 restitutions qui jalonnent les 2 années de programme
- être disponible pour répondre à toutes les questions sur le programme ou les retours de participant.e.s aux ateliers
- Réaliser un bilan annuel du programme avec les responsables et les professionnel.le.s de la structure.

Tout ceci, bien entendu, dans le respect de la confidentialité sur les situations personnelles des personnes participant aux ateliers, hors situation de danger.

Les ESSMS ont véritablement un rôle actif dans la réussite des ateliers de l'amour :

- Les directions des structures sont garantes de l'insertion du projet « ateliers de l'amour » dans la vie institutionnelle : suivi du projet, communication sur les restitutions, évaluations, mobilisation des professionnel.le.s pour les formations-action, etc…
- Un comité opérationnel inter ESSMS rassemble les structures partenaires participant à l'expérimentation, pour des échanges sur les pratiques institutionnelles.

Accompagner les ESSMS sur la VIAS

Les objectifs de cette partie du programme sont fixés par la Circulaire n°DGCS/SD3B/2021/147 du 5 juillet 2021 relative au respect de l'intimité, des droits sexuels et reproductifs des personnes accompagnées dans les établissements et services médico sociaux relevant du champ du handicap et de la lutte contre les violences.

Les ESSMS qui accueillent le programme des « ateliers de l'amour » débutent parfois leur implication sur le thème de la VIAS ou sont au contraire engagés depuis de nombreuses années, ayant déjà assuré la formation-action de leur personnel, mis en place un groupe de travail et de professionnel.le.s référents VIAS, des groupes d'expression pour les personnes accompagnées, des choix institutionnels d'accompagnement à la VIAS clairs et respectueux des droits des personnes, des procédures de prise en charge des agressions sexuelles, d'information aux parents, des documents internes adaptés et rappelant les droits en matière de VIAS des personnes, un centre de ressource VIAS (petite bibliothèque de documents sur la VIAS à consulter dans l'ESSMS), des partenariats solides, etc.

Dans tous les cas, les « ateliers de l'amour » contribuent à franchir de nouvelles étapes et à compléter les actions déjà mises en place, à ancrer la démarche dans la structure et à donner de nouveaux outils concrets aux personnes accompagnées et aux professionnel.le.s.

Il ne s'agit pas que les professionnel.le.s des ESSMS deviennent des spécialistes de la VIAS, mais bien qu'ils soient à même de réagir positivement au plus grand nombre de situations possibles et d'orienter de manière adéquate.

La démarche d'accompagnement dans les ESSMS :

Un **point initial** est réalisé dans chaque structure sur les actions déjà menées sur la VIAS et les actions souhaitées par la direction, les professionnel.le.s et les personnes accompagnées au regard de la circulaire cadre.

Il importe que toutes les structures participant à l'expérimentation veillent à l'acquisition par leurs professionnel.le.s d'un socle de base commun de connaissances concernant l'accompagnement de la VIAS : travail autour des représentations sur la vie affective, sur la sexualité, connaissance du cadre légal, connaissance des procédures d'accompagnement des victimes et auteurs de violences sexuelles.

La Cie du savon noir propose alors des outils/formations-actions correspondant à ces demandes/besoins dans le temps alloué à chaque structure dans le cadre du programme.

Il peut s'agit par exemple :

D'accompagnement à la mise en place de procédures, notamment concernant l'accompagnement des violences sexuelles.

De formations-actions aux professionnel.le.s de la structure en interne ou en inter-structure sur les thèmes : le cadre légal, la vie affective, oser parler de sexualité, le consentement, prendre en charge les violences, la contraception, l'accès aux soins de santé sexuelle...

Ces formations-actions tiennent compte des désirs et possibilités d'implication des professionnel.le.s sur la VIAS.

On retient 3 groupes de professionnel.le.s :

- Les directions, nécessitant une formation-action socle sur le cadre légal et les représentations en matière de VIAS (2 journées sur 3 ans)
- Les professionnel.le.s qui souhaitent s'impliquer sur l'accompagnement à la VIAS et qui ont besoin de connaître des outils pour pouvoir dialoguer sur une variété de questions liées à la VIAS avec les personnes accompagnées. (6 journées sur 3 ans)
- Tous les professionnel.le.s, qu'ils souhaitent accompagner les personnes sur la VIAS ou non, mais qui auront

néanmoins besoin de savoir réagir de façon positive et constructive et d'orienter face aux nombreuses situations qu'ils rencontrent au cours de leur quotidien professionnel.

Nos formations certifiées QUALIOPI sont proposées en 3 niveaux

qui vont intéresser les salariés de votre association

et leur apporter de nombreux outils pratiques pour accompagner les personnes au quotidien.

Leur mise en oeuvre suppose leur inscription au plan de formation

Un parcours de formation cohérent est proposé à vos salariés :

- Niveau 1 : **sensibiliser** tous les professionnels à la VIAS, quelle que soit l eur expérience

Initiation cadre légal et VIAS - responsables d'ESSMS (1jour) et tous les professionnels d'ESSMS (2 jours)

Ce niveau, qu'il soit dispensé par la Cie du Savon noir ou un autre organisme, est indispensable pour accéder aux niveaux 2 et 3

- Niveau 2 : former des professionnels souhaitant **approfondir** la VIAS et/ou le consentement

VIAS au quotidien (3 jours) et le consentement en pratique (3 jours)

- Niveau 3 : **animer les ateliers de l'amour**, programme d'EVARS, dans vos établissements (10 jours- 3 à 4 pros formés par établissement)

former les **référents VIAS**, professionnels et/ou personnes accompagnées

(professionnels : 3 jours, personnes accompagnées : 3 jours)

Ce parcours de formation permet de répondre pleinement aux obligations règlementaires des ESSMS en matière de VIAS,

Les différentes formations peuvent également être proposées

indépendamment des ateliers de l'amour.

En savoir plus : documents ICI

https://www.ciedusavonnoir.fr/formationsleconsententementenpratiqueetoserparlersexualite/

Engagements de la Compagnie du Savon Noir et des ESSMS

Les établissements participant à l'expérimentation bénéficient de :

- **Des contenus d'ateliers et de formations riches, complets, adaptés aux personnes accompagnées et aux professionnels**
-
- **Un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins grâce à des réunions de suivi avec la Compagnie du Savon Noir (réunion annuelle avec les directions, réunions trimestrielles avec les animateurs)**

- **Les animateurs bénéficient également, en complément de la formation, d'un livret d'animation, d'une hotline et d'un suivi régulier permettant de faciliter la mise en œuvre du programme.**

- **Les formations « animateurs » sont réalisées en doublette par la Cie du Savon Noir et de Promotion Santé, ce qui assure des formations à la pointe de la recherche en matière d'éducation à la santé et de VIAS des personnes accompagnées.**

- **Les participants bénéficient chacun d'un livret de suivi des ateliers de l'amour, créé avec des personnes concernées, ce qui évite de multiplier les recherches et impressions d'outils VIAS et facilite la mise en œuvre concrète des ateliers et leur impact sur le quotidien des personnes.**

- **Le comité de pilotage permet aux établissements participant à l'expérimentation de partager leurs expériences avec d'autres établissements, constituant ainsi un réseau de mise en œuvre de changements institutionnels VIAS.**

- **Les établissements participent à la recherche en matière de VIAS pour un programme qui vise à être inscrit à Santé Publique France.**

Les établissements participant à l'expérimentation s'engagent à :

- **Respecter et faciliter la libre adhésion des participants aux ateliers de l'amour. Nb : afin de respecter le rythme de progression du groupe, dont la parole est facilitée sur les questions liées au corps, à la vie affective et sexuelle, les nouvelles inclusions ne pourront pas être réalisées en cours d'année mais seulement en début de chaque nouvelle année de programme.**

- **Mettre en œuvre l'entièreté du programme des ateliers de l'amour en tenant compte des adaptations nécessaires à son public (ex : les IME ne mettent pas en œuvre les séances sur la ménopause/andropause ; en cas de déficience intellectuelle légère à moyenne, c'est le programme simplifié des ateliers de l'amour qui est mis en œuvre, etc…)**

- **Permettre l'accès des animateurs aux outils d'animation complémentaires au livret (impressions, achats de quelques jeux et outils d'éducation à la santé)**

- **Faciliter la mise en œuvre des restitutions des 4 modules des ateliers de l'amour (invitation des professionnels et le cas échéant, partenaires et parents)**

- **Inscrire les formations à leur plan de formation et mobiliser les professionnels de la structure selon les différents niveaux de formation proposés (direction/référents VIAS de l'établissement/référents Ateliers de l'Amour/tous professionnels) : ceci est une condition indispensable à la réussite du programme et qui a été réclamée par tous les E55MS qui ont participé à la précédente expérimentation. La mobilisation des professionnels aux formations devra être assurée par la direction et ne pourra pas être délégué aux animateurs du programme. Ces formations certifiées se déroulent à la fois en externe/inter-structures et interne à la structure. Elles sont tournées vers le changement des représentations et des pratiques. Chaque professionnel bénéficiera au minimum de 2 journées de formation sur les 3 années (niveau 1) et une partie des professionnels bénéficiera des formations niveau 2 et/ou 3.**

- **Respecter la législation et la règlementation en matière de VIAS et notamment de signalement des violences sexuelles, d'accompagnement adapté et partenarial des victimes et des auteurs de violences, dans le respect du secret professionnel.**

- **Assurer l'organisation de l'évaluation qualitative et quantitative auprès des personnes accompagnées et des professionnels de la structure. (Passation assurée par la Cie du Savon Noir)**

- **S'acquitter de la participation financière au programme à hauteur de 1500 euros par an -4500 euros sur l'entièreté du programme- (ou 1000 euros par an/3000 euros pour le programme si 2 à 3 ESSMS d'une même association mutualisent leurs ressources pour mettre en place les ateliers de l'amour sur un même territoire)**

Essaimage des Ateliers de l'amour : Points clés expérimentation 2026-2028

En 2021-2024, 10 ESSMS ont participé à une expérimentation inédite d'éducation à la Vie Intime, Affective (VIAS) pour les adultes en situation de Handicap : Les ateliers de l'Amour

Ce programme cumule une intervention directe et longue auprès des personnes en situation de handicap volontaires, une transmission entre pairs à l'intérieur de l'établissement, la formation-action des professionnel.le.s de l'établissement et un appui au développement de l'accompagnement de la VIAS dans l'établissement.

Après la démonstration de l'efficacité du programme, une nouvelle phase d'expérimentation s'ouvre en 2025-2027 autour de son essaimage.

1. Objectifs du programme

- Prévenir les violences/risques liés à la VIAS : Protéger les PSH de toutes formes de violences sexuelles, risques d'IST/MST et grossesses non désirées, par l'acquisition de savoirs/savoirs-faire/savoirs-être adaptés.
- Favoriser une VIAS heureuse : Permettre l'épanouissement des PSH dans leur VIAS et les rendre davantage acteurs de leur projet.
- Informer/accompagner les ESSMS et les professionnel.le.s autour de la VIAS : les soutenir dans l'accompagnement de la VIAS des PSH et dans la mise en place d'une politique interne conforme à la Circulaire n°DGCS/SD3B/2021/147 du 5 juillet 2021.

2. Objectifs de l'expérimentation 2025-2027

- Parfaire le programme en s'appuyant sur l'expertise de celles et ceux qui ont vécu la première phase d'expérimentation : personnes accompagnées, professionnel.le.s co-référent.e.s et directions des ESSMS.
- Préciser les conditions de faisabilité de l'essaimage à plus grande échelle : quelles sont les conditions à réunir pour que les ESSMS puissent accueillir le programme ? Quels sont les professionnel.le.s internes aux ESSMS, qui pourraient le porter à l'avenir ? Comment les former et les soutenir ?
- Développer un partenariat avec Santé Publique France, si possible afin d'obtenir à terme une validation nationale du programme.

3. Les ESSMS mobilisés

Le programme sera développé dans **12 à 15 nouveaux ESSMS**, notamment dans de nouveaux établissements des associations engagées dès la première phase du programme (Adapei 69, Afiph, Espoir 73, Cotagon), mais aussi dans de nouvelles associations présentes sur tout le territoire Auvergne Rhône Alpes.

4. Le contenu du programme :

L'animation des ateliers sera assurée par des binômes/Groupes de professionnel.le.s internes aux ESSMS. Afin d'assurer la mise en œuvre pérenne du programme, 3 à 4 animateurices seront formés par établissement.

Une formation spécifique au programme et adaptée aux animateurices sera assurée en amont et tout au long du programme par un binôme Cie Du Savon Noir/promotion santé. Ils bénéficieront également de 3 entretiens de soutien par an et d'une hotline. **La formation des animateurices sera validée au terme des 6 premières journées de formation, si leurs pratiques sont bien conformes aux principes de l'éducation à la santé.**

En parallèle des ateliers, une **formation-action sera dispensée par la Cie Du Savon Noir aux professionnel.le.s des ESSMS** afin de renforcer les capacités à accompagner la VIAS dans leur établissement, en lien avec les partenaires de leur territoire. Une réflexion commune sera menée sur comment **renforcer l'accompagnement de la VIAS dans chaque établissement.**

5. Calendrier :

Premier semestre 2026,

- Présentation du programme aux ESSMS (directions/pros)
- Signature des conventions entre les ESSMS et la Cie Du Savon Noir
- Formation niveau 1 pour les professionnels de tous les ESSMS participants aux expérimentations (1 jour directions ; 2 jours pros)
- 1ère session de formation (6j/10) animateurices des ateliers de l'amour ayant déjà bénéficié de la formation de niveau 1
- Présentation du programme aux PSH

Second Semestre 2026 au premier semestre 2028 :

- déroulement des ateliers de l'amour dans les établissements (28 séances de contenu, 8 séances de préparation des restitutions, 4 restitutions par établissement)
- Poursuite de la formation des animateurices 3j/10
- Poursuite de la formation-action dans les ESSMS : nouvelles sessions de niveau 1, sessions de niveau 2
- 1 comité de pilotage annuel, 1 comité technique annuel.

Second semestre 2028 :

- révision des documents créés au démarrage du projet.
- Comité de pilotage et comité technique final.

6. Une gouvernance multi-partenariale et participative

Un comité de pilotage sera garant du suivi et de la qualité du projet, de l'évaluation (en lien avec Promotion Santé) et de la pérennisation du programme si cette nouvelle expérimentation s'avère positive. Il est constitué des porteurs du projet, de personnes en situation de handicap participantes aux ateliers de l'amour, d'un.e sexologue, de responsables associatifs, de directeur.trice.s, de chef.fe.s de service et de professionnel.le.s de structures médicosociales, de parents et d'un.e représentant.e de l'équipe d'évaluation, des personnalités politiques et des financeurs, de manière à rendre visible le programme et assurer sa pérennisation.

Un comité technique composé des participant.e.s aux ateliers de l'amour choisis par leurs pairs pour les représenter, des professionnel.le.s de terrains co-référents et des animateurices des ateliers, se réunit également pour gérer les améliorations techniques du programme, tant sur le plan des contenus, de la pédagogie que de la logistique.

7. Validation et évaluation des conditions de transférabilité

Promotion Santé Aura va accompagner le programme afin qu'il réponde aux conditions lui permettant d'être inscrit au registre des actions d'éducation à la santé prometteuses/probantes de Santé Publique France.

Il sera également en charge de l'analyse les conditions de transférabilité utiles à repérer pour identifier les ESSMS qui pourront effectivement postuler aux ateliers de l'amour dans les années à venir, tout comme les animateurices.

Intimagir et plusieurs formateurices en matière de Handicap et VIAS de France seront sollicités afin de définir une charte auxquels les animateurices des « Ateliers de l'amour » devront se conformer pour pouvoir prétendre à l'animation des Ateliers et voir leur formation validée.

De plus d'autres partenaires ayant déjà créé des programmes sur le renforcement des compétences psychosociales inscrits au registre des action d'éducation à la santé prometteuses/probantes et ayant déjà été confrontés à la question de l'essaimage, tel que Addictions France et Promotion Santé Aura seront également sollicités pour partager leur expérience.

8. Etude de transférabilité par Promotion Santé

Les objectifs de cette démarche sont :

- **Identifier les leviers et freins à l'essaimage du projet dans divers contextes.**
- **Analyser les stratégies pour faire face aux freins rencontrés au cours du déploiement, les adaptations mises en place et leur impact sur les résultats de l'intervention.**
- **Modéliser les pratiques issues du terrain afin de concevoir des outils adaptés à une diffusion élargie.**

Méthodologie :

- **Recueil de données qualitatives via des focus groups avec les intervenants et la coordination.**
- **Observations directes lors de réunions de concertation et d'échanges de pratiques.**
- **Analyse collaborative avec l'équipe de coordination du programme et les intervenants.**

Résultats attendus : Un guide d'implémentation des Ateliers de l'amour et une formation à destination des intervenants pour garantir une appropriation optimale. Ce travail assurera la faisabilité de l'essaimage du programme à plus grande échelle, tout en maintenant les fonctions clés qui garantissent l'atteinte des résultats escomptés.

9. Visibilité et essaimage

A l'issue de l'expérimentation, si celle-ci est positive, plusieurs éléments assureront la visibilité du projet, ainsi que son essaimage au-delà de sa région d'implantation :

- Afin d'essaimer ces pratiques au-delà de notre région d'implantation, l'équipe porteuse de projet diffusera un livret d'animation des ateliers de l'amour et un programme de formation-action à destination des professionnel.le.s du médico-social
- La méthodologie du projet ainsi que son évaluation/étude de transférabilité seront présentées lors de colloques et conférences (congrès national de santé publique, Salon de l'Amour et du Handicap, APF, les Assises de la sexualité, etc.) par l'équipe des porteuses de projet et l'équipe d'évaluation. Nous chercherons également à publier dans des journaux spécialisés qui peuvent être intéressés par suivre notre aventure (Revue de Santé Publique, Handirect, Lien Social, ASH, Pratiques en santé mentale, etc.).

Présentation de la Compagnie du Savon Noir

Créée en 2012, la Compagnie du Savon Noir est une association de droit 1901, qui crée des spectacles et projets artistiques professionnels et amateurs en se préoccupant de problématiques sociales et sociétales. Son action culturelle soutient la parole de personnes que l'on entend insuffisamment dans l'espace public et ses créations artistiques, souvent pluridisciplinaires, se fondent sur des témoignages.

La Cie propose des projets artistiques innovants autour de l'accompagnement à la citoyenneté et à l'avancée en âge, du soutien à la vie sociale et à l'autonomie, des projets d'éducation et de sensibilisation à la santé dans une démarche inclusive, à destination des personnes en situation de handicap et/ou malades psychiques.

Elle a créé de nombreux spectacles sur les questions de VIAS et de handicaps, notamment en institution, telles que : Quand je parle sexualité, je me mouille (conférence théâtralisée en 4 épisodes), Le lit des autres, A l'horizon, la mer, Une chambre au milieu de l'océan https://www.youtube.com/watch?v=1WjGHPiwLkQ

Un travail qui a notamment valu à la Cie la reconnaissance du programme « Erasmus + ». La Cie a ainsi reçu un CIAE (« Certificate of endorsement, creative inclusion in adult education, promising practice »). La qualité de notre intervention auprès des publics fragilisés dans nos actions culturelles est reconnue par la région (nous sommes référents H+), et plusieurs prix (de l'union Européenne et de diverses fondations).

La compagnie du Savon Noir est une association de loi 1901 dirigée par un bureau et un conseil d'administration. Ceux-ci sont constitués de personnes qualifiées et participant aux actions de terrain, valides et/ou en situation de handicap, parents ou enfants de personnes en situation de handicap, afin d'être au plus près des préoccupations des personnes en situation de handicap et/ou avec maladie psychique.

Coordinatrice du programme :

Delphine Dubois-Fabing est diplômée en Santé Publique, autrice et metteuse en scène. Elle a une longue expérience d'animation de direction de programmes de santé publique et d'ateliers de théâtre à destination de personnes en situation de handicap physique, intellectuel, sensoriel et physique.

Publications en Santé Publique : DUBOIS-FABING, Delphine ; avril 2017, *Roméo et Juliette à la marge. La création théâtrale comme mode de réflexion et d'expression sur la vie affective par des personnes en situation de handicap*. Revue Pratiques en santé mentale, p. 33-35.

DUBOIS-FABING Delphine, Philippe Pichon et al. ; 2011**,** *Santé mentale, précarité et pratiques des médecins généralistes, enquête en Centres de santé de Grenoble.* Revue de Santé Publique 2011/HS Vol 23, p 97 à 111

La Compagnie du
SAVON NOIR

CONTACTS

La Compagnie du Savon Noir
50, Quai de France, 38000 Grenoble
www.ciedusavonnoir.fr
SIRET : 788 748 002 000 29

Delphine DUBOIS-FABING
Directrice artistique
artistique@ciedusavonnoir.fr
06 62 14 66 37

Manon Zaccaria
Administratrice
diffusion@ciedusavonnoir.fr

ANNEXE

La formation et le suivi des animateurs :

Outre le livret « animateurs » qui inclura la description des valeurs et stratégies du programme, de chaque séance et de petites bibliographies leur permettant d'asseoir leurs connaissances, les animateurs bénéficieront de :

- **6 jours de formation initiale**
- **3 jours de formation continue**
- **3 RDV de supervision par an**
- **2 journées d'échanges de pratiques entre animateurs.**

Les enjeux

Les enjeux de cette formation sont élevés.

En effet, les conceptrices initiales du programme cumulent des compétences professionnelles spécifiques, des savoirs, savoirs faire et savoirs être liés à des années d'expérience en théâtre, santé publique, VIAS dans le secteur des handicaps et qu'il est peu probable que les animateurs maitrisent dans leur globalité

Il s'agit donc de mettre au point une formation qui permettent à des profils très divers :

- **D'être à l'aise avec des participants aux handicaps très hétérogènes**
- **D'être à l'aise avec le thème de la VIAS qui est par nature tabou, complexe et très étendu**
- **D'être à l'aise avec une pluralité d'outils dont le théâtre.**
- **De comprendre a minima le fonctionnement et les enjeux des ESSMS, même si les animateurs n'assureront pas la partie formation dans les ESSMS mais uniquement les interventions auprès des PSH**
- **De bien comprendre les limites de l'intervention : les animateurs ne savent pas tout, ils passent le relai facilement.**

Formation initiale

Parmi les 14 ESSMS participant à l'expérimentation,

Les animateurs internes aux ESSMS seront formés par groupes de 2 ou 3 ou davantage, selon les établissements.

Les prérequis pour participer à cette formation sont :

- La réalisation d'un entretien préalable présentant le programme, la charte des intervenants du Crédavis qui nous sert de modèle et les attendus de l'intervention.
- Être volontaire : la formation ne peut pas être imposée.

A l'issue de la formation initiale, les animateurs volontaires seront validés ou non dans cette fonction. Les conditions pour être validé est d'avoir présenté une posture conforme à la charte du Crédavis précisant notamment :

- Considérer la vie relationnelle et la sexualité comme l'une des dimensions de la personne
- Considérer tous les membres de la famille humaine comme ayant droit à une reconnaissance de leur sexualité quelque soient leur âge, leur degré de handicap ou leur situation d'exclusion
- Considérer que l'éducation est un droit fondamental de tout être humain, qu'elle est la voie vers plus de liberté et de responsabilité et que l'éducation à la sexualité en fait intégralement partie.
- Aborder la sexualité d'abord de manière positive et bénéfique sans occulter les aspects de prévention
- Créer, lors de leurs interventions, un climat de confiance, de tolérance et de fraternité. Valoriser les savoirs

expérientiels des PSH

- Ne pas créer de hiérarchie entre les personnes.
- S'abstenir de donner sa propre opinion sauf à le préciser très clairement.
- Exposer les informations en adaptant leur contenu, les termes employés et les supports en fonction des âges et des moyens de communication des publics adressés et en s'assurant de leur compréhension.
- Respecter et faire respecter les valeurs et les convictions morales, religieuses ou autres de l'usager ou de sa famille lors de son intervention si elles ne sont pas en contradiction avec le droit.
- Connaître et faire connaître les lois qui encadrent la sexualité et ne jamais inciter à leur contrevenir
- Travailler à faire évoluer ces lois lorsqu'elles apparaissent obsolètes au regard de l'évolution des pratiques ou lorsqu'elles sont discriminantes.

LES RESULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION SONT :

- **La compréhension du programme global des ateliers de l'amour Année 1 et de ses valeurs**

- **L'adhésion et la capacité à utiliser la pédagogie proposée** (diversité d'outils dont le théâtre et les outils d'animation horizontale) et **de mener des séances séquencées**.

- **La compréhension de l'articulation entre les différents professionnels du territoire : les ateliers de l'amour est un programme qui EST COMPLEMENTAIRE de l'action du planning familial et des autres acteurs professionnels de l'accompagnement à la VIAS. Les animateurs ne sont pas experts, ils n'ont pas la responsabilité de répondre à toutes les questions et ils se doivent d'orienter dès que nécessaire.**

AU TERME DE LA FORMATION INITIALE,

LES CANDIDATURES DES ANIMATEURS SONT VALIDEES OU NON en fonction des éléments ci-dessus

Contenus de la formation :

- **Présentation du programme** dans ses différentes dimensions (ateliers éducation à la VIAS, intelligence collective et restitutions, formations des professionnels, transformations institutionnelles, évaluation) **et de la place des animateurices d'ateliers dans l'ensemble du programme.**
- **Acquisition de connaissances de base sur les compétences psychosociales** : estime/conscience de soi, reconnaissance et gestion des émotions et du stress, capacité à prendre des décisions constructives, capacité à communiquer de façon constructive.
- **Appropriation des stratégies et méthodes de développement des compétences psychosociales au sein des ateliers de l'amour**
- **Exploration et utilisation des stratégies pédagogiques des ateliers de l'amour** : libre expression et partage d'expérience des participants, exercices et jeux, outils d'intelligence collective, outils de santé publique validés et FALC, outils d'éducation populaire, théâtre…
- **Découverte du contenu pédagogique des ateliers et mise en situation d'animation en groupe de formateurs puis avec d'anciens participants aux ateliers de l'amour**. Débriefings collectifs.
- **Coconstruction de la charte éthique des ateliers de l'amour avec des PSH ayant participé aux ateliers de l'amour 22-24. Lecture, signature et adhésion à la charte éthique des ateliers de l'amour par les futures animateurices.**

La formation initiale pourra être complétée par 2 ateliers réalisés en tandem avec l'équipe de la Cie (selon les demandes des animateurs)

Formation continue

- **3 jours de formation continue permettant de s'approprier le contenu de l'année 2**
- **3 RDV de supervision par an : ils permettent aux animateurs de faire le point sur leurs questions ou difficultés.**
- **2 journées d'échanges de pratiques entre animateurs qui permettront :**
    - **l'entraide entre les animateurs,**
    - **le feet back sur le programme et sur les formations et suivis proposés aux animateurs,**
    - **de clarifier les difficultés que le suivi proposé n'a pas permis de lever,**
    - **de modifier la formation initiale et continue suite aux retours des animateurs.**